

Votre école Municipale de Musique est installée dans le groupe scolaire Albert Guyomard (quartier du Poulfanc).

L'équipe pédagogique vous propose un enseignement convivial, en éveil musical, pratiques instrumentales individuelle ou petit collectif, ou en ensembles multi-instrumentaux.

Les esthétiques musicales enseignées sont réparties en trois pôles : musique classique, musique traditionnelle et musiques actuelles.

**L'apprentissage musical concerne aussi bien les enfants que les adultes.**

## La rentrée

- **Lundi 4 septembre rencontre des parents et élèves avec l'équipe**
- **Samedi 9 septembre à la Journée des associations**
- **Reprise des cours le lundi 11 septembre**



**École Municipale de Musique  
Groupe scolaire Albert Guyomard  
Impasse Pierre Loti (Poulfanc) 56860 SENE  
ecole.musique@sene.bzh  
Prise de rendez-vous : 07 64 39 62 60**

**École Municipale  
de Musique**

# Tarifs 2023-2024



# L'École de musique...



## Que fait-on ?

Apprendre à jouer d'un instrument, chanter, éveiller et diversifier sa culture musicale, jouer de la musique ensemble, participer aux concerts ou auditions de l'école, participer à des créations artistiques dans le cadre de projets de l'école.

## A quel âge ?

Dès 4 ans !

Les adultes sont aussi les bienvenus.

## Avec quels instruments ?

Accordéon diatonique, bombarde, cornemuse écossaise (biniou braz), harpe celtique, batterie, guitare basse, guitares (classique, folk, électrique), flûte traversière, piano, violon.

## Comment ?

Seul ou en groupe.

**Faire de la  
musique**

**ensemble !**

- En cours d'éveil musical
- En cours de formation musicale (chant, lecture, découvertes, création)
- Dans l'ensemble de musique traditionnelle
- Dans l'ensemble de musique de chambre
- Dans le groupe de musiques actuelles
- Dans des ensembles éphémères créés pour des projets

## Nouveaux tarifs 2023/2024

### Tarifs enfants et jeunes scolarisés

Quotient familial CAF	A < 600		B (601 à 790)		C (791 à 1020)		D (1021 à 1210)		E (1211 à 1440)		F (1441 à 1610)		G (> 1610)		
	Période	Trimestre	Année	Trimestre	Année	Trimestre	Année	Trimestre	Année	Trimestre	Année	Trimestre	Année	Trimestre	Année
Formation musicale (1 heure) ou Éveil (45 minutes)		26,50 €	79,50 €	35,30 €	105,90 €	47,20 €	141,60 €	61,40 €	184,20 €	70,80 €	212,40 €	81,70 €	245,10 €	89,70 €	269,10 €
Formation instrumentale		40,90 €	122,70 €	54,60 €	163,80 €	73,00 €	219,00 €	92,10 €	276,30 €	95,70 €	287,10 €	126,50 €	379,50 €	138,70 €	416,10 €
Formation musicale et instrumentale		60,50 €	181,50 €	80,90 €	242,70 €	108,40 €	325,20 €	139,50 €	418,50 €	161,50 €	484,50 €	186,00 €	558,00 €	203,10 €	609,30 €
Tarif pratiques collectives	100 € pour les élèves non-inscrits en cours d'instrument - Gratuit pour les élèves inscrits en instrument et/ou formation musicale.														

### Tarifs adultes

Période	Trimestre	Année
Formation instrumentale : cours individuels	127,00 €	380,70 €
Formation instrumentale : cours collectifs de 4 adultes	110,10 €	330,30 €

### Location d'instrument (flûte traversière, violon)

19,80 € par trimestre, pour les instruments d'une valeur inférieure à 762,25 €.

39,50 € par trimestre, pour les instruments d'une valeur supérieure à 762,25 €

Pour une location de septembre 2023 à septembre 2024, selon disponibilité. L'entretien et les réparations en cas d'accident sont à la charge des familles.

#### Conditions tarifaires :

- Paiement possible en plusieurs fois.
- Réduction accordée à partir du deuxième enfant (10% facture globale).
- Pour les élèves résidant dans une autre commune que Séné, le tarif est majoré de 25 %.
- Forfait Passion de la CAF : pour une inscription à une activité annuelle sportive ou culturelle, la CAF participe sous la forme d'un forfait annuel unique de 45 €.

- En cas de démission avant cette date, l'École de Musique rembourse le trimestre après déduction d'une somme forfaitaire de 50 € correspondant au travail effectué par les professeurs. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission en cours d'année, sauf cas de force majeure (grave maladie, déménagement).